

ISSN : 2312-7031

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

ANYASÃ



Revue des Lettres et Sciences Humaines

Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés

Université de Lomé

**Numéro 1
Juin 2014**

ADMINISTRATION ET REDACTION DE ANYASÃ

Revue des Lettres et Sciences Humaines
Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés
Université de Lomé

Directeur administratif et de la rédaction : Pr. AKIBODE Ayéchoro Koffi

Comité scientifique de lecture

Koffi A. AKOBODE (Université de Lomé)
Komla M. NOUBOUKPO (Université de Lomé)
Serge GLITHO (Université de Lomé)
Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)
Amétépé AHADJI (Université de Lomé)
Komi KOSSI-TITRIKOU (Université de Lomé)
Dété F. GBIKPI-BENISSAN (Université de Lomé)
Octave N. BROOHM (Université de Lomé)
Tchégnon ABOTCHI (Université de Lomé)
Mahamadé SAVADOGO (Université de Ouagadougou)
Augustin K. DIBI (Université Félix Houphouët-Boigny)
Lazare POAME (Université Alassane Ouattara)
Marc Louis ROPIVIA (Université Omar Bongo)
Bonaventure MENGHO (Université Marien Ngouabi)
Charles Zakarie BOAWO (Université Marien Ngouabi)
Issa Djarangar DJITA (Université de Moundou)
Azoumana OUATTARA (Université Alassane Ouattara)
Arsène DJAKO (Université Alassane Ouattara)
Paul ANOH (Université Félix Houphouët-Boigny)

Secrétariat de Rédaction : Koudzo SOKEMAWU

Assistant de rédaction : Messan VIMENYO

Contact :

BP. 999, Lomé

Tél. : 00228 90 19 25 89 / 90 27 30 21

E-mail : revue-anyasa@gmail.com

A ces membres du comité scientifique, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer

AVIS AUX AUTEURS

1. Les textes proposés à la rédaction de la revue doivent être saisi à interligne normal ou double interligne, et accompagnés de leur éventuelle illustration.
Le volume des articles ne doit pas dépasser 20 pages, illustration comprise. Il est recommandé aux auteurs d'adopter, dans la forme de leur texte (titres, numérotation décimale des sous-titres, etc.), la présentation habituelle de la revue et de limiter au maximum le nombre et la dimension des tableaux.
 2. Les articles en français ou anglais doivent être accompagnés impérativement d'un résumé de quelques lignes en français et de sa traduction en anglais avec des mots clés qui doivent couvrir le champ thématique et le champ géographique.
 3. Le comité de rédaction demande aux auteurs de mettre sous le titre de leur article, leurs nom et prénoms, leur grade universitaire ainsi que l'Institution d'attache.
 4. Le texte devra être saisi avec le logiciel Word et envoyé par courriel à : revue-anyasa@gmail.com de mars à juillet.
 5. Les tableaux et figures : la taille des croquis est définie par le module 25 x 18 cm représentant une pleine page fractionnable par colonne de 6,5 cm / 13,5 cm toutes les illustrations seront accompagnées de légendes.
 6. Les cartes, les fichiers informatiques de dessin (cartes ou graphiques) réalisés avec les logiciels adobe avec sélection sur couches, donnent à l'impression les meilleurs résultats. Il est préférable de les fournir en P.C. Tous les fichiers en pixels (Bitmap) sont exclus à l'exception de photos ou fonds gris légers.
 7. La Bibliographie : l'article doit être suivi obligatoirement d'une bibliographie qui prend en compte non seulement les ouvrages cités dans le texte mais aussi d'autres ouvrages dont l'auteur s'est inspiré ou qui ont un rapport avec le sujet traité.
La bibliographie doit être présentée selon le modèle suivant :
 - a. les ouvrages : Nom Prénoms de l'auteur, Titre de l'ouvrage, Editeur, lieu de publication, année d'édition, nombre de pages.
 - b. les articles : Nom Prénoms de l'auteur, Titre exact de l'article (entre guillemets), Nom de la revue, Date exacte et numéro du volume, Editeur, Pages de début et de fin de l'article.
- Il convient de classer les ouvrages par ordre alphabétique des noms de leurs auteurs. Pour des ouvrages d'un même auteur, il faut les classer par ordre chronologique de leur date de publication.
8. Le Tiré à part : les auteurs d'articles recevront gratuitement un seul exemplaire de la revue et 2 (deux) tiré à part. des tirages supplémentaires pourront leur être fournis à titre onéreux.
- L'envoi d'un manuscrit proposé à la publication vaut acceptation, par son auteur, des conditions ci-dessus indiquées.

N. D. L. R.

Sommaire

Géographie

LES MECANISMES DE CONSTITUTION DE TROUPEAUX DE BOVINS DANS LA REGION SEMI-ARIDE DE HADJER-LAMIS AUTCHAD..... pp. 2-11

Beltolna MBAINDOH, Edinam KOLA, Koffi A. AKIBODE
LES MENAGES A FAIBLE REVENU FACE AU PROBLEME DE PAUVRETE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOUNGALI A BRAZZAVILLE AU CONGO..... pp. 12-23

Clotaire Claver OKOUYA
INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA COMMUNE DE GLAZOUE EN REPUBLIQUE DU BENIN (AFRIQUE DE L'OUEST)..... pp. 24-36

Benjamin S. ALLAGBE, Sandé ZANNOU
L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE LA POPULATION DE BRAZZAVILLE..... pp. 37-51

Damase NGOUMA, Jean-Luc MOUTHOU
ORIENTATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT ET AUTONOMIE FINANCIERE DANS LES COMMUNES DE COTE D'IVOIRE : CAS DE KOUNAHIRI ET DE SOUBRE.... pp. 52-61

Koissy Stéphane Yéboué KOFFI, Joseph Kouadio KRA
LES RISQUES SANITAIRES ET ENVIRONNEMENTAUX DE L'ORPAILLAGE A FOFORA, SUD-OUEST DU BURKINA FASO..... pp. 62-73

Frédéric Koulanswonthé PALÉ
L'OUEST FORESTIER IVOIRIEN ENTRE ESSOR ECONOMIQUE AGRICOLE ET CRISES FONCIERES..... pp. 74-84

Diane Lucien ADOU, Combo Kouassi MAFOU, Jérôme ALOKO-N'GUESSAN

Sociologie-Anthropologie

L'ETAT ET L'EGLISE EN CÔTE D'IVOIRE : DE LA REINSTITUTION DU MULTIPARTISME A LA SECONDE REPUBLIQUE..... pp. 86-100

Gnagoran YOA BI

LA REDUCTION DE LA PAUVRETE PAR L'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES : UNE ANALYSE SOCIOLOGIQUE..... pp. 101-119

Gertrude NDEKO

Sciences du Langage et de la Communication

LA PROBLEMATIQUE DE LA CULTURE DE L'HEVEA ET LA SECURITE ALIMENTAIRE EN CÔTE D'IVOIRE : DE LA DEMARCHE DU MARKETING SOCIAL POUR DES CULTURES AU PROFIT DU PAYSAN..... pp. 121-127

Aka NIAMKEY

LA RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE DANS LA COMMUNICATION CORPORATE..... pp. 128-137

Jean-Claude GAKOSSO

Littérature-Linguistique

LE PRINCIPE DE L'ECONOMIE : LA NEGATION DU PLEONASME..... pp. 139-147

Youssef DIAWARA

INTRODUCTION A LA « TELONYMIE » : ESSAI D'ANALYSE SEMIOLOGIQUE DU TISSU-PAGNE FEMININ AU CONGO..... pp. 148-159

Albert-Samuel M'BOUYOU-M'VOUO

LES MENAGES A FAIBLE REVENU FACE AU PROBLEME DE PAUVRETE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOUNGALI A BRAZZAVILLE AU CONGO

**Clotaire Claver OKOUYA, Maître-Assistant
Université Marien NGOUABI, Brazzaville, Congo**

Résumé : La lutte contre la pauvreté a été placée à l'aube de l'an 2000, au premier plan au niveau des préoccupations internationales. Elle devient sans doute l'une des préoccupations majeures des temps modernes pour les gouvernements et la société civile. Partout dans le monde, de tout temps, chacun en parle à sa manière, sans jamais y parvenir pleinement. Au Congo, le problème de pauvreté est un phénomène bien réel et bien installé. Son ampleur en milieu urbain est très frappante et significative. Et c'est le cas particulier de l'arrondissement de Mougali. Les résultats de nos recherches ont montré que plusieurs facteurs interviennent dans l'explication de la pauvreté à Mougali. Face à cette situation, de nombreuses stratégies ont été adoptées afin de l'éradiquer.

Mots clés : Ménages, revenu faible, pauvreté, Mougali, Congo

Abstract: The fight counters poverty was placed at the dawn of the year 2000, with the first rank of the international agenda. It undoubtedly becomes one of the major concerns of modern times of the governments and the civil company. Everywhere throughout the world, from time immemorial, each one speaks about it with its manner, lies without never that point fully reaching. In Congo, the problem of poverty is a real phenomenon and installed well. Its width in urban environment is very striking and significant. And it is the particular case of the district of Mougali. The results of work showed that several factors intervene in the explanation of poverty with Mougali. According to this situation, many strategies were adopted in order to it eradicate.

Key words: Households, weak income, poverty, Mougali, Congo

Introduction

Le Congo fait partie des pays pauvres très endettés de la planète. Cet état de chose se caractérise par un faible niveau de développement humain et la précarité de la situation socio-économique qui se manifeste par une progression timide de la croissance économique. Selon l'ECOM (2005), 50,7% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Les populations de Mougali, une subdivision administrative de Brazzaville, sont confrontées à une pauvreté endémique (MISSIE G. G., 2012). En effet, au-delà des conditions d'accès de la population aux services sociaux de base tels que la santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau potable et en électricité, le logement, une grande attention est dorénavant portée sur le revenu des ménages afin de satisfaire leurs besoins vitaux en relevant leur pouvoir d'achat. La pauvreté à Mougali diffère-t-elle de celle d'autres arrondissements de Brazzaville comme Mfilou, Poto-poto ?

Il est évident que dans la ville de Brazzaville en général, et à Mougali en particulier, la pauvreté n'est pas un mythe, mais une réalité de masse qui sévit tous les jours. Elle ne renvoie pas qu'au manque de revenus, mais elle est aussi liée aux conditions de vie en général. Cette situation ne va pas sans poser de problèmes graves au niveau économique, social, environnemental, politique, etc. Cette situation de pauvreté se manifeste chaque jour par une insuffisance ou par un manque de ressources matérielles et alimentaires cumulées (nourriture, eau potable, accès aux soins de santé, logement, transport).

Il sied de noter ici que depuis les indépendances, les pays colonisateurs et les pays colonisés ont entamé d'autres formes de relations qui ne sont plus forcément de domination et de soumission, mais de partenariat, de coopération économique ou de développement dans le respect mutuel de part et d'autre. L'objet de cette coopération est jalonné de stratégies et de plans dits de développement ou de lutte contre la pauvreté. Parmi ces plans ou stratégies, figure l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés), les

OMD (objectifs du millénaire pour le développement), l'éducation pour tous, l'appui au secteur informel, le développement humain, le développement durable, la sécurité pour tous, etc. Aujourd'hui, le maître mot est « lutte contre la pauvreté » (MISSIE G. G., 2012). Ces programmes d'action traduisent, l'ampleur du phénomène de la pauvreté et pour les gouvernements, la diversité des actions à mener.

De nos jours, nombre de stratégies de lutte contre la pauvreté ne sont qu'un simple effet de mode. Elles restent au niveau des lois et décrets sans jamais manifester la ferme résolution politique de traduire réellement les intentions en actes ou en actions publiques concrètes (MISSIE G. G., 2012).

Vaincre la pauvreté en zone urbaine est devenu une des préoccupations majeures pour l'humanité toute entière et, tout un programme pour les décideurs politiques du Congo. La lutte contre la pauvreté peut paraître à la fois comme un slogan et un véritable but des instances dirigeantes et des acteurs du développement national ((MISSIE G. G., op. cit.).

Le constat de la pauvreté endémique qui sévit à Mougali amène à s'interroger sur des points suivants :

- quels sont les facteurs explicatifs de la pauvreté à Mougali et comment celles-ci se manifeste-t-elle dans les ménages ?
- quelles sont les couches sociales les plus touchées par ce phénomène et quelles sont les raisons qui peuvent l'expliquer ?
- comment s'organisent les populations du secteur pour lutter contre ce problème ?

En tenant compte du contexte actuel de la pauvreté endémique à Mougali, des objectifs ont été fixés. Il s'agit de déterminer le profil de pauvreté à Mougali, d'étudier les facteurs explicatifs de la pauvreté des ménages à Mougali ; de passer en revue les politiques et stratégies adoptées par les populations dudit arrondissement pour lutter contre ce problème de pauvreté.

Pour réaliser ce travail, on a eu recours à la documentation et aux enquêtes par questionnaires. A ces deux méthodes de collecte d'informations se sont ajoutés les interviews, les entretiens auprès des autorités comme le Maire, les chefs de quartiers, les médecins, les directeurs d'écoles, les responsables d'ONG, ...

L'enquête a touché un échantillon de 200 ménages sur un effectif total de 35 709 ménages selon le recensement général de la population et de l'habitat mené en 2007. Cet effectif des ménages est reparti dans les neuf quartiers que compte l'Arrondissement de Mougali. Au sein du ménage, ce sont les chefs de ménage qui ont été retenus pour répondre aux questions. Cet échantillon des chefs de ménage a été confectionné selon la méthode des quotas. Le questionnaire a été structuré en trois volets que sont l'identification du chef de ménage, le revenu et les problèmes sociaux.

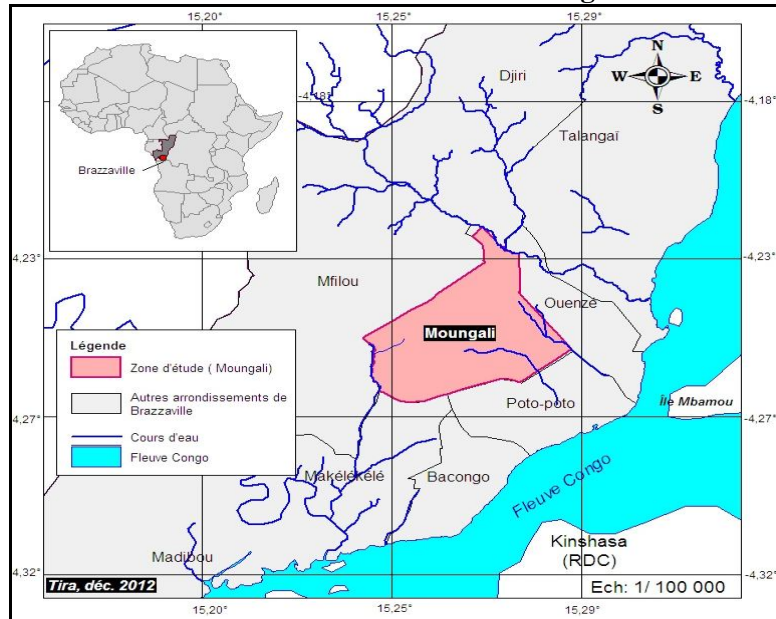
Le choix de cet arrondissement est fonction de sa situation géographique. En effet, l'Arrondissement de Mougali est situé au centre de la ville de Brazzaville. De plus, il est un secteur où on assiste à des aménagements en hauteur rendant l'accès aux logements de plus en plus difficile. La troisième raison explicative du choix de ce secteur de Brazzaville pour cette étude est liée au fait qu'il est un lieu où se développe l'économie informelle (commerce).

1. Mougali, un arrondissement au cœur de la ville de Brazzaville

L'arrondissement de Mougali est un secteur de la ville de Brazzaville, capitale de la République du Congo. Administrativement, il est l'un des neuf arrondissements de la

ville après ceux de Makélékélé, de Baongo, de Poto-Poto, de Ouenzé, de Talangai, de Mfilou, de Ndjiri et de Madibou (Carte n°1).

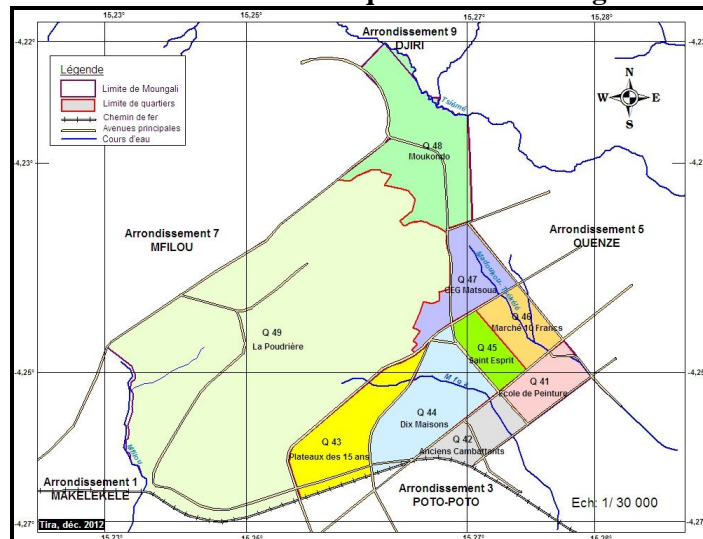
Carte n°1 : Localisation de Mougali



Source : MISSIE G. G., (2012), carte réactualisée par OKOUTA C. C.

Il est limité au nord par l'arrondissement de Djiri, au sud par celui de Poto-poto et de Makélékélé, à l'Est par l'arrondissement de Ouenzé et à l'Ouest par celui de Mfilou. Il s'étend sur une superficie de 14,28 km², soit 1 424 ha, ce qui représente 14,28% de la superficie totale de la capitale Brazzaville. Il est créé en janvier 1957. Sa nomenclature est fonction de son ancienneté. Il est le quatrième arrondissement créé après ceux de Makélékélé, de Baongo et de Poto-Poto ; d'où l'appellation de « Arrondissement Numéro 4 ». C'est un secteur géographique de 166 719 habitants répartis dans 71 zones, elles-mêmes réparties dans 516 blocs. Il est à préciser que Mougali est un arrondissement constitué de neuf quartiers (Carte n°2).

Carte n°2 : Carte des quartiers de Mougali



Source : Mairie de Brazzaville, (2010), carte réactualisée par OKOUTA C. C.

Dans l'ensemble, la population est très dynamique. D'ailleurs, du point de vue du genre, on note une légère prédominance féminine soit 50,62% de femmes contre 49,38% d'hommes, le tout répartis dans 35 709 ménages. La rapide croissance de la population de Mougali s'explique non seulement par le croît naturel important que connaît le Congo dans son ensemble mais aussi par le phénomène de mouvement des populations venant d'autres arrondissements de la RDC et d'autres pays du continent dont ceux de l'Afrique de l'Ouest.

2. Les facteurs et les manifestations de la pauvreté à Mougali

Plusieurs facteurs concourent à la pauvreté de la population de l'aire d'investigation. Il s'agit de la croissance démographique, du manque d'emploi, de la vie chère, etc.

2.1. Les facteurs déterminants de la pauvreté

L'évolution de la démographie non suivie est l'un des déterminants de la paupérisation. En effet, la population de Mougali a connu une évolution croissante depuis sa création. Ainsi, en 1980, cette population n'était que de 79 703 habitants (BEBATP, 1981). Elle est passée en 2002 à 124 190 habitants (CNSEE) pour atteindre d'après les derniers recensements de 2007, 166 719 habitants (RGPH, 2007). Cette croissance démographique n'a fait l'objet d'aucun suivi de la part des autorités. On a noté une inadéquation gênante entre cette dynamique démographique et la mise en place des infrastructures de base puis le développement économique.

A cette cause première s'ajoute le manque d'emploi et d'argent. Ils sont 46,5% des enquêtés à l'évoquer comme l'un des facteurs de pauvreté au sein des ménages. La troisième cause évoquée est la vie chère. Dans cette rubrique, 33% des enquêtés signalent qu'ils n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins en fonction de leur revenu qui les maintient toujours dans la pauvreté. Pour cette catégorie, le problème ne se situe pas du tout au niveau de leur revenu mais au niveau du coût de la vie. Selon 6,6% de ceux-ci, la paupérisation est entretenue par l'Etat qui n'arrive pas à les prendre en charge. Enfin, 2,4% de la population enquêtée pensent que la cause de la pauvreté est la paresse de la population.

2.2. Les manifestations de la pauvreté

La pauvreté se manifeste sous forme d'insatisfaction des besoins fondamentaux portant sur les biens et services tels que l'alimentation, le logement, l'éducation, la santé, l'assainissement, l'habillement, etc.

2.2.1. Éducation de base au rabais

Sur le plan de l'éducation, de nombreux efforts sont consentis par les autorités pour satisfaire le bon fonctionnement de ce secteur. L'un des facteurs qui prouvent cet effort est l'instauration de l'éducation primaire et secondaire gratuite ainsi que la réhabilitation d'énormes infrastructures scolaires à Mougali. Cette situation soulage les chefs de ménage dans l'envoi de leurs enfants à l'école. On note un nombre important d'écoles publiques et privées. 70% des parents de Mougali ont mis leurs enfants dans des écoles privées de l'arrondissement contre 30% qui ont une préférence pour les écoles publiques.

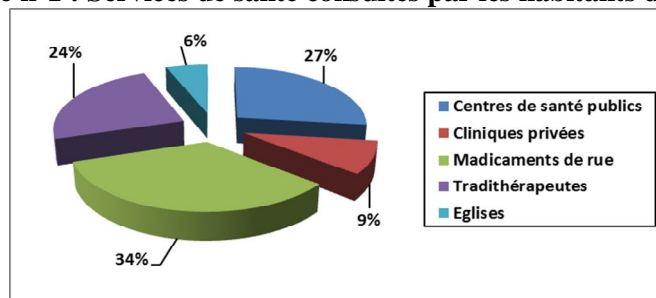
Si le nombre des écoles ne pose pas problème selon les parents enquêtés, c'est la qualité des services (enseignement) et l'effectif dans les salles de classe qui les inquiètent. Quel que soit le type d'école rencontré et le niveau, on note dans les salles de classe, un effectif de plus de 60 voire 70 élèves. La conséquence est la baisse du niveau des élèves. De plus, il est à déplorer le manque croissant de motivation chez les enseignants dont certains ne respectent pas ou plus la pédagogie. D'ailleurs, avec la situation qui prévaut chez les

jeunes de l'arrondissement, ils sont nombreux, ces enseignants qui n'ont aucune notion de la pédagogie puisque n'étant pas passés par une école de formation. Ce qui signifie qu'il y a encore beaucoup d'efforts à fournir.

2.2.2. Des centres de santé aux prestations moyennes

La situation sanitaire des ménages à Mougali est préoccupante bien qu'il soit l'un des arrondissements équipés d'énormes infrastructures sanitaires. Faute de moyen financier conséquent, nombreux sont les habitants du secteur qui se tournent vers les tradithérapeutes et l'automédication (Graphique n°1).

Graphique n°1 : Services de santé consultés par les habitants de Mougali



Source : D'après les résultats des travaux de terrain, 2013.

Pour se soigner, les populations du secteur d'étude sont nombreuses à recourir aux médicaments de rue (34%). Même si elles se font consulter dans les centres de soins modernes de l'arrondissement, les médicaments prescrits ou leurs substituts sont achetés dans la rue. Ce qui exprime une certaine inquiétude.

2.2.3. Des logements précaires en pleine capitale, résultat d'une précarité poussée

La rapide croissance de Brazzaville, soit 6% l'an, n'a pas été suivie de la construction d'infrastructures et d'équipements publics capables de répondre aux besoins du développement urbain. C'est le cas particulier des logements. Dans l'aire d'investigation, les besoins en logement sont loin d'être satisfaits. Aujourd'hui, la difficulté d'accès au logement à un prix abordable est ressentie par la grande majorité des ménages de Brazzaville qui vivent dans des habitations insalubres et précaires. Ce problème touche fortement les populations pauvres et le coût élevé des biens fonciers contraint les populations à occuper parfois les zones à risque et à habiter sous des hangars en tôle (photo n°1).

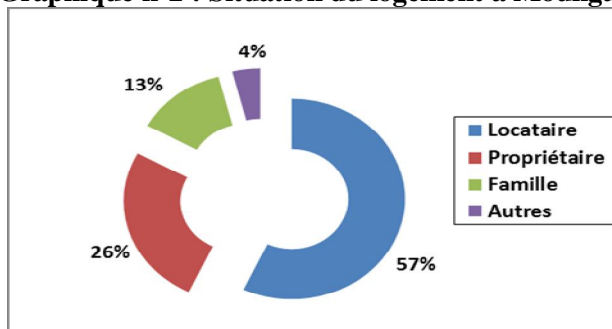
Photo n°1 : Type d'habitation à Mougali



Source : OKOUYA C. C., photo prise en mai 2013.

Ces types d'habitation sont moins nombreux dans l'arrondissement et sont dans certains cas loués par leurs propriétaires à d'autres personnes. D'ailleurs, la location est le mode de logement le plus rencontré comme le montre le graphique n°2.

Graphique n°2 : Situation du logement à Mougali



Source : D'après les résultats des travaux de terrain, 2013.

L'analyse du graphique n°2 montre que 57% de la population de Mougali est locataire. Cette situation résulte de l'insuffisance du revenu pour les ménages à Mougali à se procurer une parcelle de terre. Viennent ensuite, les personnes qui vivent dans les habitations parentales. Les propriétaires à Mougali représentent 26% de ménages et sont en majorité constitués des personnes du troisième âge.

Sur la qualité de l'habitat, il y a une amélioration à Mougali comparativement à d'autres arrondissements comme Mfilou à la hauteur du quartier Moutabala, Mbouala, Kiellé Thenard où on observe les types d'habitat les plus précaires et les plus traditionnels. A Mougali, les habitations sont construites en briques parpaing. Cependant, quelques habitations précaires en tôle se rencontrent comme le témoigne la photo n°1.

2.2.4. Un assainissement pas toujours à la hauteur

Au Congo, les établissements humains sont caractérisés par l'insuffisance ou l'inexistence de service d'assainissement, qu'il s'agisse de l'évacuation des eaux de pluie et des eaux usées ou l'élimination des déchets solides (UNICEF, 2008). Mougali n'est pas épargné par cette réalité. L'évacuation des eaux usées, se fait généralement par les fosses ou par épandage sur le sol et dans la rue (Photo n°2).

Photo n°2 : Evacuation des eaux usées



Source : OKOUYA C. C., photo prise en mai 2013.

Il n'existe pas d'infrastructures d'assainissement collectif d'évacuation et de traitement des eaux usées. Il faut aussi noter l'inexistence de latrines ou de toilettes publiques à l'exception de quelques-unes desservant les marchés publics comme le marché de plateau, les écoles, les hôpitaux. A Mougali, à peine 4,5% de ménages utilisent des toilettes avec chasse eau. Ce type de toilettes se trouve dans les ménages qui ont un revenu élevé. 94% de ménages par contre utilisent les latrines construites à base des objets de récupération (Photo n°3).

Photo n°3: vue d'une latrine à Mougali dans la rue kikouimba (Q47 Matsoua)



Source : OKOUYA C. C., photo prise en mai 2013

Quant aux déchets ou ordures ménagères, ils sont rejetés dans la nature (espaces libres, cours d'eau, caniveaux, ...) comme le montre la photo n°4.

Photo n°4 : Un dépotoir sauvage près du marché Moukondo



Source : OKOUYA C. C., photo prise en mai 2013.

A défaut de les déverser sur ce dépotoir, certains les déversent sur les rues ou le long des rails comme le montre la photo n°5.

Photo n°5 : rejet individuel des ordures ménagères au pont centenaire Q43



Source : OKOUYA C. C., photo prise en mai 2013.

La conséquence est la pollution de la nature et la dégradation de la situation sanitaire dans le secteur d'étude.

2.2.5. Une situation alimentaire peu satisfaisante

L'alimentation est un service social de base. Selon le rapport du PNUD, en 2010, 42% des congolais sont privés d'une bonne alimentation. Cette privation touche toutes les catégories d'individus (enfants, femmes et hommes adultes). A Mougali, selon les résultats de notre enquête, il ressort qu'un ménage dépense en moyenne 49,8% de son revenu mensuel pour l'alimentation. De plus, le nombre de repas n'est que de un (1) en moyenne par jour pris autour de 15 heures ; d'où le terme « dose unique » couramment employé dans le secteur. Les habitudes alimentaires des ménages sont presque les mêmes. L'aliment de base reste le manioc. Le secteur de l'alimentation recouvre aussi l'alimentation de rue qui constitue une solution aux nombreux problèmes et besoins des populations de Mougali.

2.2.6. Un approvisionnement en eau potable satisfaisant

« L'eau c'est la vie » dit-on. La République du Congo bien que disposant d'importantes ressources en eau, connaît encore d'énormes problèmes dans la production et la fourniture en eau potable. Le taux de couverture en eau avoisine à peine 40% selon les résultats de l'ECOM (2005) et 10% des ménages mettent au moins une heure pour accéder à une source d'eau potable. Mougali n'est pas épargné de cette réalité. 30% des ménages ont un accès direct à l'eau distribuée par la société nationale de distribution de l'eau (SDNE). Ils sont 45,7% de ménages à s'approvisionner en eau potable auprès des voisins qui ont un branchement ou un robinet. Les modèles de règlement sont, soit mensuels (un abonnement) ou on paie ce que l'on consomme. Généralement, le prix d'un récipient de 25 litres coûte très souvent 25 F CFA. Ce prix est déterminé par le propriétaire et peut atteindre 50 F CFA. Notons que 2,6% de ménages à Mougali continuent d'utiliser l'eau de puits, un fait très inquiétant dans la mesure où cette source n'est pas souvent protégée.

2.2.7. Un accès à l'énergie électrique assez satisfaisant mais à améliorer

Du point de vue de l'éclairage public, on peut au moins jeter des fleurs au gouvernement pour le travail qu'il réalise. Beaucoup de grandes artères sont aujourd'hui éclairées même celles qui ne sont pas bitumées. En ce qui concerne l'énergie utilisée pour l'éclairage domestique, dans l'ensemble des ménages étudiés, le courant électrique reste la principale source d'énergie utilisée. Ainsi, 52,5% de ménages utilisent le courant électrique de la SNE. Le pétrole vient en deuxième position avec 37,5% de ménages qui l'utilisent comme moyen d'éclairage. Dans le même temps, les lampes électriques à pile ou les lampes rechargeables sont encore le moyen d'éclairage de 7% des enquêtés contre 2,50% qui font usage de la bougie.

2.3. Les conséquences de la pauvreté à Mougali

La pauvreté affecte la vie quotidienne d'un grand nombre d'habitants de Mougali. Selon notre étude, est pauvre à Mougali, tout ménage dont le revenu moyen n'atteint pas 101 043 F CFA, nécessaires pour qu'un ménage d'une taille moyenne de 5,5 personnes puisse satisfaire ses besoins vitaux sans risque au cours d'un mois (PNUD., 2010). Selon les résultats des travaux de terrain, 57,5% des ménages à Mougali ont un revenu compris entre 50 000 F et 100 000 F CFA. En rapport avec la taille moyenne des ménages (qui est de 5,5 personnes), on a une capacité de dépense individuelle mensuelle de 13 636 F CFA, ce qui correspond à une dépense individuelle journalière de 455 F CFA. La conclusion est que plus de la moitié des personnes enquêtées dans l'arrondissement de Mougali vivent en dessous de notre seuil de pauvreté.

Cette situation est responsable de graves problèmes comme la sous-alimentation et la malnutrition chez les enfants. Dans la catégorie des jeunes, les problèmes sont d'ordre économique et social. D'une manière générale, à Mougali, le problème d'accroissement démographique accéléré et l'absence des politiques urbaines accentuent les crises à divers niveaux sur le logement, l'alimentation, la santé, l'éducation et bien d'autres domaines de la vie.

Au plan spatial, la principale conséquence de la pauvreté est la dégradation de l'environnement comme évoqué plus haut. Cette situation est inhérente à l'insuffisance des infrastructures publiques d'assainissement. La forte concentration de la population urbaine endommage l'environnement naturel sous forme de pollution, de drainage inadéquat de l'espace habité, et par conséquent, d'érosion et d'inondation.

En ce qui concerne le niveau de vie des habitants, on note une détérioration, ce qui engendre les migrations intra-urbaines fréquentes. Le taux de natalité infantile est assez

élevé malgré que l'on soit dans un espace urbain. L'offre de services urbains de logement étant déficiente, il s'ensuit des répercussions dans tous les domaines de la vie, ce qui accentue une baisse du pouvoir d'achat des ménages pauvres. Cependant, les populations du secteur d'étude se battent pour relever le défi et mener une vie assez raisonnable. Dès lors, des stratégies sont adoptées pour y parvenir.

3. Des stratégies et politiques adoptées pour la lutte contre la pauvreté par les populations

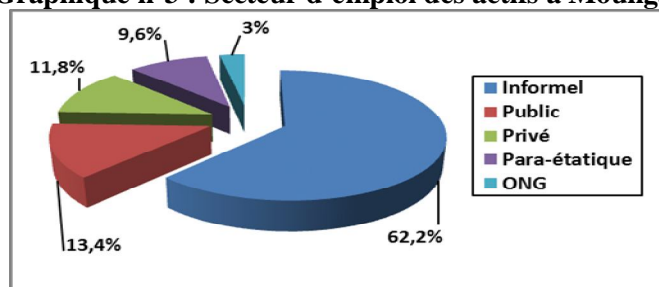
Pour améliorer leurs conditions de vie, les ménages à Mougali adoptent en général trois principales stratégies. Il s'agit de la multiplication du nombre des activités rémunératrices, de la recherche d'un travail plus rémunérateur et un changement de leurs habitudes alimentaires.

3.1. Le recours aux activités informelles, une stratégie des ménages pour améliorer leurs conditions de vie

C'est vrai que le niveau des revenus du secteur informel est généralement faible et le degré de pauvreté y est élevé. Mais, sans ce secteur, bon nombre de personnes se retrouveraient dans le dénuement le plus complet. Les pauvres ne peuvent se permettre de rester inactifs car, il leur faut gagner de quoi survivre. Ils sont nombreux à s'orienter dans le secteur informel faute de possibilités d'emploi dans le secteur formel. Le secteur informel joue un rôle très important en tant que pourvoyeur d'emplois et de revenus au sein des ménages pauvres de Mougali. Pour 81% des enquêtés, ce secteur est la source principale de revenu. Par contre, pour 19% des enquêtés qui travaillent dans le secteur formel, il représente une source secondaire de revenu ou une source supplémentaire qui accroît les revenus du ménage.

La contribution du secteur informel dans la lutte contre la pauvreté est considérable, surtout en termes de création d'emplois. Ainsi, notre enquête a révélé qu'à Mougali, 62,2% de ménages exercent leurs activités dans le secteur informel (Graphique n°3).

Graphique n°3 : Secteur d'emploi des actifs à Mougali



Source : OKOUYA C. C., photo prise en mai 2013.

Les données du graphique n°3 témoignent de l'ampleur de ce secteur en tant que stratégie de lutte contre la pauvreté pour les ménages pauvres de Mougali.

3.2. Le rôle des différents acteurs du développement local

Plusieurs acteurs interviennent dans la lutte contre ce fléau à Mougali. Il s'agit de l'Etat central, la mairie centrale, les collectivités locales, la société civile et des organisations non gouvernementales (ONG).

3.2.1. L'Etat central, un acteur aux actions peu visibles mais importantes

L'implication de l'Etat central dans la lutte contre la pauvreté dans le secteur d'étude est d'une importance capitale même si elle est très peu remarquée (PNUD., 2010). L'Etat intervient dans les projets de développement dans le milieu urbain, pour l'amélioration de

la qualité de vie à travers l'entretien et la distribution de l'eau potable aux populations. Il faut y ajouter les efforts consentis dans la fourniture du courant électrique aux populations démunies. En somme, le rôle de l'État se manifeste dans plusieurs domaines que sont les transports en commun, la distribution de l'eau potable, l'assainissement, l'électricité, l'éducation et la santé.

3.2.2. La place et le rôle des collectivités locales

De par leur proximité et leur contact avec les populations, les gouvernements locaux ont un rôle majeur dans les politiques de lutte contre la pauvreté. Ils constituent l'instance naturelle d'accueil de la participation des organisations de quartier, d'autant que les municipalités sont définies dans la plupart des cas comme le gouvernement de la ville. Les collectivités locales en collaboration avec la mairie et la société civile s'efforcent à lutter contre l'insalubrité dans les différents quartiers de l'arrondissement. Elles œuvrent par exemple dans le ramassage des ordures dans les rues. Ce qui montre que l'amélioration des conditions de vie des populations doit s'inscrire dans un droit collectif. Elles sont aidées voire secondées par des ONG locales.

3.2.3. Les ONG de développement, un suppléant pour les actions de l'Etat central

Les ONG constituent actuellement l'une des stratégies fiables visant la réduction de la pauvreté, et les pouvoirs publics sont conscients de cette stratégie (MOUSTAPHA D. M., 2003). Elles sont un instrument d'encadrement et d'assistance pour la réalisation des projets de développement menés par les acteurs étatiques. Pour les pouvoirs publics, les ONG sont en fait un moyen pour réaliser leurs stratégies de développement. La relation de proximité qu'établissent les ONG avec la population locale et les projets de développement réalisés au moindre coût et en un temps limité, incitent donc les pouvoirs publics à établir un partenariat avec elles. Pour ce qui concerne Mougali, plusieurs associations ont été créées à l'initiative des autorités locales ou directement par le gouvernement pour résoudre les problèmes locaux. C'est ce que confirme un chef de ménage au quartier Moukondo qui avait tenté de solliciter une subvention pour son atelier de menuiserie au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises grâce à la mise en place d'associations locales soutenues par les ONG qui arrivent à interpellier les responsables politiques au Congo. Les ONG contribuent également à soutenir les objectifs des pouvoirs publics et organisent des campagnes de mobilisation pour la lutte contre la pauvreté.

Conclusion

Au Congo, le problème de pauvreté est un phénomène réel et bien observable. Son ampleur en milieu urbain est très frappante et significative. En décrivant la pauvreté à Mougali, on s'est rendu compte que plusieurs facteurs interviennent dans son explication : la croissance démographique, l'exode rural sans oublier un fort taux d'immigration. Du côté des conditions de vie des ménages à Mougali, l'étude a révélé que les ménages sont confrontés à d'importants problèmes sociaux comme le logement et l'assainissement,

Pour venir à bout de la pauvreté, l'Etat pour sa part a élaboré des stratégies et des politiques de lutte. Mais, les stratégies élaborées par l'Etat paraissent parfois inefficaces aux yeux des populations, d'où l'intervention des organisations non gouvernementales pour soutenir ses efforts et ceux des communautés locales de base. Ce qui dénote que pour éradiquer la pauvreté dans l'aire d'investigation et dans l'ensemble de la ville, toutes les structures étatiques, les organisations diverses et les citoyens doivent s'y impliquer.

Bibliographie

- BAGALWA BASEMAKE G. M., (1992) : Les aspects productifs de l'économie informelle. Recherche des indicateurs pour une réponse au développement en Afrique. *Afrika focus*, Vol. 8, n°1, 32 p.
- Banque Mondiale, (1998) : L'espoir d'un monde sans pauvreté. Washington, D.C, 206 p.
- Banque Mondiale, (1996) : Faire reculer la pauvreté en Afrique subsaharienne, Résumé analytique. Washington, DC, 27 p.
- BAUELLE G. (1991) : Une nouvelle géographie des activités urbaines. *Géographie sociale*, n°11, CNRS, Centre de publication de l'Université de Caen, 108 p.
- BERTIN A., (2007) : Pauvreté monétaire, pauvreté non monétaire une analyse des interactions appliquée à la Guinée. Thèse de doctorat, Université Montesquieu-Bordeaux IV, 472 p.
- BIKINDOU-BOUEYA E., (2007) : Le chômage des jeunes en ville et le mot d'ordre du retour à la terre : le cas du Congo Brazzaville. *Union pour l'Étude et la Recherche sur la Population et le Développement, UERPOD*, 22 p.
- Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, (2010) : Rapport d'étude sur les stratégies de réduction de la pauvreté basées sur les OMD au Congo. Brazzaville, 42 p.
- COPANS J., (2010) : Sociologie du développement. Ed Armand Colin, Paris, 126 p.
- GAUTIER M., (1987) : Les nouveaux villages de la pauvreté. Institut québécois, 258 p.
- LACOSTE Y., (1965) : Géographie du sous-développement. Presses Universitaires de France, Paris, 204 p.
- MABA NGOULOUBI P. L., (2012) : Les problèmes d'accès à l'eau potable de la population de l'arrondissement 4 Moundali. Mémoire de Maîtrise de Géographie, Département de Géographie, Université Marien NGOUABI, Brazzaville, 141 p.
- MERKLEN D., (2001) : Politiques de lutte contre la pauvreté urbaine. UNESCO, 46 p.
- Ministère du plan de l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration : Enquête Congolaise auprès des Ménages pour l'évaluation de la pauvreté (ECOM), (2005) : Profil de la pauvreté au Congo. 141 p.
- Ministère du Plan de l'Aménagement du territoire et de l'Intégration : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) 2008-2010, 175 p.
- MISSIE G. G., (2012) : La pauvreté en milieu urbain au Congo : Cas de l'arrondissement de Moundali à Brazzaville. Mémoire de Maîtrise de Géographie économique, Département de Géographie, UMG, Brazzaville, 132 p.
- MISSIE J. P., (2012) : Histoire et sociologie de la pauvreté en Afrique. Regards croisés sur un phénomène durable. Edition harmattan, Paris, 194 p.
- MOUSTAPHA D. M., (2003) : Pauvreté et sources de financement dans le secteur informel urbain au Bénin. Cotonou, 20 p.
- MPEMBELE KISOKA G., (2003) : Les ONG et la lutte contre la pauvreté dans la ville de Kinshasa, cas du bureau diocésain des œuvres médicales (BDOM). Mémoire de Maîtrise de Géographie, université de Kinshasa, Kinshasa, 65 p.
- NGOUARI A. A., (2005) : Economie informelle et pratiques populaires au Congo Brazzaville : état des lieux et perspectives. CRDC/LAREPPS, Canada, 35 p.

OKOUYA C. C., (1996) : L'aménagement urbain au Congo : problèmes et perspectives de financement (cas de Brazzaville). Thèse de doctorat de Géographie, Université Bordeaux III, 326 p.

PNUD., (2010) : Rapport national des progrès vers l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement. République du Congo, 83 p.